

Territoire en vue
Mayotte, c'est la France !

Gilles Fumey

DANS **LA GÉOGRAPHIE 2011/2 N° 1541**, PAGES 6 À 7
ÉDITIONS **SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**

ISSN 1964-9002

DOI 10.3917/geo.1541.0006

Date de mise en ligne : 24/03/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-la-geographie-2011-2-page-6?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Société de Géographie.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Territoire en vue

Mayotte, c'est la France !

Cent-unième département français, ce confetti de l'océan indien (374 km²) est devenu le 31 mars 2011, conformément au vœu des Mahorais consultés par référendum le 5^e département d'outre-mer. Quelle révolution attend les 191 000 habitants (95% de musulmans sunnites) qui ont dû abandonner la polygamie et la répudiation, changer le système d'état-civil, relever l'âge du mariage de 16 à 18 ans, dresser un cadastre pour instaurer des droits et des titres de propriété !

Achetée par la France au sultan en 1841, Mayotte est devenue un territoire d'outre-mer en 1946 avant de choisir par référendum en 1974 de rester française alors que les autres îles comoriennes accédaient à l'indépendance. Ces deux gros cailloux cernés par un lagon à l'entrée du canal du Mozambique ont déchaîné les passions lorsque la République islamique des Comores, indépendante depuis 1975, et les Nations unies ont protesté en jugeant Mayotte intégralement comorienne.

70 000 sans-papiers viennent des îles voisines dont Madagascar mais aussi d'Afrique orientale et s'entassent dans des bidonvilles et des camps de rétention dont celui de Pamandzi en cours de reconstruction. En cinq ans, 90 000 ont été expulsés dont plus de 26 000 en 2010 mais nombreuses sont les familles à tenter de franchir sur des kwassa-kwasas, barques de pêche, les trente kilomètres du bras de mer au risque de se noyer. Avec plus de 80 000 enfants scolarisés, la métropole tente de suivre la très forte croissance démographique (5% par an) et compte aligner, d'ici à vingt-cinq ans, les allocations sociales dont le revenu de solidarité active. Le chômage touche un quart de la population active et les deux grands secteurs comme le BTP et l'agriculture (manioc, riz, fruits tropicaux, ylang-ylang) tiennent surtout avec des clandestins.

Sur leurs blogs d'expat' comme ils disent, Jo et Clo, bretons émigrés ici, racontent de belles tranches de vie sur le lagon : « braconnage de tortues, barrages et car-jacking sur notre route, agressions diverses au chombo (sorte de coupe-coupe) ». Mayotte, c'est l'aventure assurée. Mayotte, c'est la France de 2011 dans l'Océan indien. **G.F.**

Une vue de Mtsapéré, ancienne capitale de Mayotte

© DR

